Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 12 (1936-1937)

Heft: 2

Artikel: 235 millions, oui, mais aussi du travail pour nos chômeurs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-713208

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

derniers provoquèrent dans les cantons de la Confédération Helvétique, en y apportant outre la misère, la famine et la ruine.

1798, c'est Bonaparte qui, en stratège avisé et audacieux, a compris tout le parti qu'il peut tirer de la Suisse et principalement de son réseau routier, et c'est ce qui lui fait dire: « Je ne souffrirai jamais en Suisse une autre influence que la mienne, dût-il m'en coûter 100,000 hommes. Cette neutralité n'est pour moi qu'un mot vide de sens, elle n'a d'utilité qu'autant que je le veux. » Ces paroles du grand chef que fut Bonaparte ne prennent toute leur signification, que si l'on songe qu'à cette époque nous étions complétement désarmés. Trop d'exemples récents nous montrent que par la suite, lorsque l'on eût à compter avec notre armée de milices, on ne fit jamais si bon marché de notre neutralité et de notre volonté à la défendre. Mais devant Bonaparte, désunie, incapable d'opposer une résistance sérieuse, la Suisse devait succomber et bientôt l'Alliance Helvétique consentait de garantir à la France la mise sur pied de 4 régiments d'infanterie (dès 1798, 18,000 hommes et dès 1803, 16,000 hommes); c'était un premier impôt: l'impôt du sang.

1799, ce sont Masséna, l'archiduc Charles et Souvarof qui se battent sur notre territoire. Lutte sans merci dans certains de nos cantons dont les villages sont pillés, incendiés et détruits. Partout la mort, la misère dévastent le pays qui est rançonné honteusement et succombe sous le poids des contributions de guerre qu'il doit fournir. C'est ainsi que

Zurich paya à Masséna	400,000	fr.	anciens
Bâle	140,000	»	»
St-Gall	200,000	»	»
Thurgovie	1'500,000	»	»

Ces quatre petits Etats payèrent donc sans délai environ 112 millions de notre monnaie actuelle, sans compter les réquisitions qui réduisirent les habitants à la plus navrante des misères.

Si l'on songe que jusqu'en 1801, l'armée française a occupé la Suisse aux frais du pays, on peut estimer que cette occupation nous a coûté plus de 2 milliards.

Voilà ce que vaut une neutralité désarmée et voilà pourquoi le chiffre de 235 millions dont on parle aujourd'hui ne représente en somme qu'une prime d'assurance parfaitement raisonnable, à laquelle on peut souscrire sans arrière-pensée.

L'histoire nous apprend encore que pour fortifier son enceinte la ville de Zurich, seule, dépensa de 1642 à 1647, 10 millions; celle de Soleure, de 1667 à 1712, 8 millions; celle de Berne, de 1622 à 1627, 3½ millions; celle de Bâle, de 1644 à 1696, 1 million et enfin celle de Genève, au 17e siècle, 60 millions de notre argent.

Au total, 82½ millions que cinq petits Etats sacrifièrent en quelques années pour leurs fortifications, sans pour cela négliger l'entretien de leurs armées.

Quels sont nos sacrifices pour nos fortifications permanentes? Les voici approximativement depuis leur fondation en 1891:

Gothard	35	millions
St-Maurice	15	»
Bellinzone	5	»
Simplon	1	»

soit au total 56 millions.

La gare de Thoune a coûté 16 millions, soit plus que St-Maurice, la gare de Bienne 30 millions, soit presque autant que le Gothard. Et que sont les 235 millions que nous allons consacrer en plusieurs années à notre défense nationale, en regard des 600 à 700 millions que nous dépensons chaque année pour notre alcool et notre tabac?

Trop longtemps nous avons tergiversé, espérant peut-être le retour de temps meilleurs après la grande tourmente de 1914; soucieux de ne pas augmenter la dette publique, confiants dans la sagesse des hommes et croyant encore à la politique pour assurer la paix dans le monde, nous avons cru pouvoir éviter la course aux armements dont les pays voisins viennent de nous donner une image si frappante ces deux dernières années; mais aujourd'hui, il n'est plus permis de douter, nous avons cinq ans de retard qu'il s'agit presque de rattraper en une seule fois.

L'emprunt de défense nationale, qui va être lancé ces jours prochains, est pour nous plus qu'une impérieuse nécessité, car non seulement il représente le moyen utile de nous procurer les fonds nécessaires à la Défense Nationale, mais encore est-il la clé de l'existence future de notre pays. En souscrivant à cet emprunt, le peuple suisse assurera du même coup sa sécurité. Certes, les sacrifices demandés sont importants. Mais c'est le cas de se souvenir que les plus grands sacrifices d'argent ne sont rien à côté des maux sans nombre qu'engendrerait une guerre. Il est facile de s'imaginer, en effet, ce que coûterait au pays — sur la base des chiffres que nous avons cités plus haut pour une autre époque — quelques jours seulement d'hostilités. La prime d'assurance à payer est donc proportionnelle en quelque sorte au risque à courir. Et chacun reconnaîtra que les sacrifices consentis n'auront pas été faits en vain, si nous rendons notre défense nationale suffisamment forte pour enlever à quiconque la tentation de violer nos frontières.

Il y va de notre bien le plus précieux, à savoir notre liberté et notre indépendance. Voilà pourquoi chaque citoyen suisse tiendra à souscrire, dans la mesure de ses moyens, à l'emprunt de défense nationale. Il fera ainsi acte de patriotisme clairvoyant et averti.

235 millions, oui, mais aussi du travail pour nos chômeurs

Les fonds que l'on se propose de recueillir au moyen de l'emprunt de défense nationale pour faire face aux exigences toujours plus grandes de l'armement moderne, ne serviront pas que la cause de l'armée, car on estime, en effet, qu'une somme de 134 millions de francs environ reviendra à l'industrie et à l'artisanat, et on a calculé que de ce montant, 76,4 millions de frs. seront dépensés sous forme de salaires et traitements à des ouvriers et employés subalternes. En outre, dans la branche de la construction et l'artisanat, on peut compter qu'une somme de 25,2 millions de frs. sera nécessitée par les salaires et traitements.

Ainsi, grâce à l'armée, des milliers et des milliers de mains retrouveront du travail. D'autre part, il s'agit de travaux techniques et mécaniques permettant d'occuper du personnel qualifié, ayant une formation professionnelle, — contrairement aux travaux de chômage — ce qui est un avantage indéniable pour l'avenir de la jeune classe ouvrière. Les commandes pour l'armée offriront donc uniquement de nouvelles possibilités d'emploi, en sorte que l'activité économique normale n'en sera nullement affectée, mais au contraire fortement stimulée.

Des chiffres cités plus haut, on peut déduire que sur les 176 millions de frs. revenant à la production

nationale, 101 millions seront consacrés aux salaires et traitements, autrement dit, la Confédération, par ses commandes procurerait du travail pour au moins 100 millions de frs. En supposant un gain annuel moyen de 3333 fr., on assurerait ainsi leurs moyens d'existence à 30,000 personnes pendant un an ou à 10,000 personnes pendant trois ans.

En cette période de crise et de chômage, les commandes de la Confédération seront tout spécialement les bienvenues, particulièrement dans le domaine de la construction où sévit une crise sévère. Les bâtiments nécessaires pour loger le nouveau matériel de guerre et les munitions, l'agrandissement des arsenaux, magasins, etc. absorberont environ 13,5 millions. En outre, on prévoit que l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation des troupes nécessitera la construction de nouvelles casernes, celles qui se trouvent à proximité de la frontière étant trop exposées et ne pouvant entrer en ligne de compte pour la mobilisation. Tous les corps de métiers travaillant pour le bâtiment trouveront donc là des occasions de travail et il faut espérer que leurs ouvriers, dans lesquels on compte généralement un fort pourcentage d'ennemis de la défense nationale et de l'armée en particulier, sauront peut-être reconnaître à ce moment-là que les arguments, dont les abreuvaient leurs chefs de partis politiques, n'étaient et ne sont encore que du bourrage de crâne destiné à servir leurs intérêts personnels avant ceux du pays.

L'époque que nous vivons est si grave actuellement, que ce serait un crime de ne pas réaliser l'union des classes qui est nécessaire à tout pays qui entend rester fort et indépendant. L'un des moyens d'atteindre ce but est représenté par le renforcement de la défense nationale, mais sa réalisation demande un sacrifice. Que chacun l'accomplisse selon ses moyens et la sécurité de notre belle Suisse sera garantie par un instrument de défense que l'étranger respectera dans son propre intérêt.

Souscrivez à l'emprunt de défense nationale!

La protection de nos frontières

Il est indéniable qu'à l'heure actuelle les deux éléments les plus essentiels de notre défense nationale sont la **couverture de la frontière** et la **défense aérienne.** L'évolution de la technique et la motorisation permettent, on le sait, de conduire le combat de façon beaucoup plus mobile qu'autrefois. C'est ce qui a amené toutes les grandes armées à prévoir une **attaque brusquée** au moyen de troupes très mobiles, prêtes à combattre, et de forces aériennes indépendantes. Au début d'une guerre, cette méthode de combat permet un succès décisif, si l'adversaire n'y est pas préparé. La situation stratégique de la Suisse, au carrefour des grandes voies de communication européennes, pourrait inciter un belligérant à traverser notre territoire pour tomber sur le flanc découvert de l'adversaire. C'est surtout le danger d'une attaque par surprise qui nous oblige à prendre des mesures d'ordre organique (réorganisation des troupes) et à compléter notre armement (crédit de 235 millions de francs pour renforcer notre défense nationale). Il s'agit en particulier de créer une **défense aérienne suffisante** et une **couverture de la frontière** rapide et efficace, — puisque nous n'avons pas de troupes permanentes — qui auront pour tâche d'assurer la mobilisation et la concentration de l'armée, de couvrir des points stratégiques et d'importantes lignes d'opération et d'empêcher ou tout au moins d'atténuer les attaques aériennes contre les établissements importants au point de vue militaire, politique ou économique.

L'on se propose donc d'affecter, sur les 235 millions prévus pour renforcer notre défense nationale, 162 millions à ces deux pierres angulaires de notre défense nationale. Si notre armée est instruite et équipée de façon à pouvoir faire front à une attaque par surprise et empêcher que l'ennemi n'occupe rapidement notre territoire, les pays qui nous avoisinent se convaincront très vite qu'il n'y aurait **aucun avantage** pour eux à violer la neutralité suisse. Ainsi donc, si nous faisons les sacrifices nécessaires, notre pays sera, selon toutes les probabilités, **épargné par la guerre.** La topographie de notre territoire nous aide d'ailleurs puissamment dans la défense contre des forces motorisées nombreuses. Nous sommes en train de fortifier notre frontière; les travaux sont déjà partiellement terminés. En outre, durant ces dernières années, nous avons procédé sans bruit à la **réorganisation de la couverture de notre frontière.** Elle est formée de militaires des trois classes de l'armée domiciliés dans la région, et qui peuvent par conséquent être appelés d'une heure à l'autre. Des exercices d'alarme vont être effectués prochainement, afin de pouvoir se rendre compte comment fonctionne la nouvelle organisation et de permettre, le cas échéant, de la mettre au point. Pour compléter les mesures de protection et parer à une attaque brusquée, on organisera en outre des **compagnies de volontaires** qui assureront en permanence la garde des ouvrages fortifiés. Il va sans dire que ces ouvrages, de même que les troupes de couverture, devront disposer des armes nécessaires, notamment des mitrailleuses et des canons d'infanterie.

Il faut compter également avec les attaques aériennes par surprise, et, par conséquent, développer notre **défense aérienne,** tant active que passive. Pour augmenter et moderniser notre flotte aérienne, nous avons commandé il y a un certain temps déjà une série d'appareils des modèles les plus récents. Enfin, la défense au sol sera réorganisée; elle sera dotée en particulier de mitrailleuses spéciales destinées à empêcher les avions ennemis de voler à basse altitude et, partant, à diminuer l'efficacité du bombardement, et de batteries antiaériennes, notamment pour la protection des centres importants. En ce qui concerne la défense passive, on va compléter les mesures qui ont déjà été prises. Les dépenses prévues pour la défense aérienne atteindront 115,8 millions, soit 12,3 millions pour la défense aérienne passive, 48,2 millions pour la défense terrestre et 55,3 millions pour l'arme aérienne. Et l'on consacrera 46 millions à renforcer la couverture de notre frontière.

Comme on le voit, rien ne sera négligé pour renforcer notre défense nationale et lui permettre d'être à la hauteur des exigences et des circonstances. Ainsi qu'il résulte des indications fournies ci-dessus, nous pouvons parfaitement, si nous le voulons, instruire et équiper notre armée de telle sorte qu'elle puisse remplir sa tâche qui reste et demeure: éloigner la guerre de nos frontières.

Les modalités de l'emprunt

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, quelques jours avant l'ouverture de la souscription de l'emprunt de défense nationale, les conditions dans lesquelles cet emprunt sera lancé.

Le gouvernement a autorisé le Département fédéral des finances à ouvrir la souscription, du 21 septembre au 15 octobre. Cours d'émission de 100, intérêts de 3 %, tandis que le taux normal actuel est de 4,7; les souscripteurs font donc